

### Annexe III

#### **Association Théâtre du Marché aux Grains de Bouxwiller**

##### **Indicateurs d'évaluation et conditions de l'évaluation**

###### **2. Évaluation au terme de la convention**

d'un compte rendu quantitatif et qualitatif des actions.

- Au moins trois mois avant le terme de la convention, l'évaluation de la convention s'effectuera à partir des éléments suivants :
- le bilan d'ensemble qualitatif et quantitatif établi en auto-évaluation par l'association,
  - la mise en œuvre de l'évaluation par les partenaires signataires sera décidée lors du dernier comité de suivi.

Par ailleurs, l'évaluation portera également sur :

- L'analyse financière (fonctionnement/investissement) : budgets prévisionnels, compte déemploi des aides, budgets réalisés, bilans, écarts entre les budgets prévisionnels et les bilans, part des financements publics... ;
- les ressources et moyens humains et techniques (organisation administrative, équipement, communication) ;
- Rubriques diverses.
- l'évaluation appréciera l'efficience du projet artistique et culturel au regard des moyens financiers et humains.

##### **I. Indicateurs**

###### **1. Indicateurs quantitatifs**

Indicateurs	Objectifs chiffrés à atteindre		
	2012	2013	2014
<b>Nombre de créations</b>		2	
<b>Nombre de représentations</b>		90	
<b>Nombre d'ateliers scolaires</b> (heures attribuées)		1 100 h	
<b>Nombre d'artistes accueillis en résidence</b>		6	
<b>Fréquentation</b>			

###### **2. Indicateurs qualitatifs**

- Implication territoriale,
- Projet caractérisé par une ligne artistique claire,
- Résidences d'artistes
- Respect du cadre éthique et professionnel de la Charte des missions de service public pour le spectacle vivant.

##### **II. Conditions de l'évaluation**

###### **1. Évaluation au cours de la convention**

Le compte rendu financier annuel visé à l'article 6 de la présente convention sera accompagné